“Main basse sur la mémoire, les pièges de la loi Gayssot ” (vidéo)

27/09/2012 à 1h15



Vingt ans après l’adoption de la loi Gayssot, de nombreux historiens, philosophes, hommes politiques de tous bords, dénoncent les dérives qu’elle a engendrées. La « mère de toutes les lois mémorielles », votée en 1990, pénalise la contestation de l’existence des crimes contre l’humanité, tels que définis par le Tribunal de Nuremberg. Présentée à l’époque comme un rempart contre l’antisémitisme, son bilan est pourtant aujourd’hui désastreux : atteintes aux libertés, concurrence génocidaire, surenchère victimaire, renouveaux identitaires et racistes, gigantesques détournements financiers.

(Merci à Sos raciste)